

13.01.2009 – 14:35 Uhr

Georg Fischer licencie 10 pour cent de son personnel - Le président d'economiesuisse, M. Gerold Bührer, préfère licencier au lieu d'introduire le chômage partiel

Bern (ots) -

À ce jour, la majeure partie des entreprises qui connaissent des problèmes de carnets de commandes ont introduit le chômage partiel pour une période transitoire. Chez Georg Fischer SA, les choses sont toutes différentes : le conseil d'administration, au sein duquel siègent Messieurs Gerold Bührer (le « patron des patrons » et ancien président du parti radical) et Flavio Cotti (ancien conseiller fédéral PDC), n'y va pas avec le dos de la cuillère. Au lieu d'introduire le chômage technique, il a décidé de licencier 10 pour cent du personnel. Georg Fischer SA a largement profité de l'embellie économique. Depuis 2003, cette entreprise a augmenté ses réserves de 25 pour cent, si bien qu'elle a assez d'argent pour conserver ses collaborateurs et collaboratrices même en période de vaches maigres.

Ces licenciements montrent que les responsables d'economiesuisse et les représentant(e)s de la droite ne veulent pas assumer leurs responsabilités à l'égard des salarié(e)s. C'est inacceptable ! La population suisse a déjà dû passer à la caisse pour les erreurs des membres du conseil d'administration de l'UBS. Et maintenant, economiesuisse et la droite politique estiment qu'elle doit aussi supporter les conséquences de la crise financière...

Si l'on veut faire obstacle à la montée du chômage en Suisse, on doit prendre des mesures efficaces, à savoir :

- introduire le chômage partiel et favoriser la formation continue, au lieu de procéder à des licenciements, car les entreprises ont assez d'argent pour ce faire ;
- renforcer le pouvoir d'achat des gens, augmenter les réductions des primes d'assurance-maladie et les allocations familiales ;
- lancer un programme public d'investissement dans le domaine des transports publics ;
- Et la Banque nationale doit combattre l'appréciation du franc suisse.

Contact:

Daniel Lampart (031 377 01 16 ou 079 205 69 11), économiste en chef de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.